

viendrait de généraliser au lieu de ne viser que les lois françaises, le Congrès se range à son avis et le vœu proposé se trouve ainsi formulé : « *Le Congrès émet le vœu que toutes les lois infligeant à la femme obéissance à son mari soient abolies.* » Et il est adopté à l'unanimité.

Puis on décide que le divorce par consentement mutuel sera autorisé, après que les époux auront exprimé par trois fois devant le président du tribunal civil, à trois mois d'intervalle les deux premières fois, à six mois d'intervalle la troisième fois, leur volonté de se séparer.

A noter également l'adoption d'un vœu tendant à ce que la folie, dûment constatée pendant cinq années consécutives, soit admise comme cas de divorce (mais cela seulement lorsque sera revisée la loi de 1838 sur les aliénés) et la sanction unanime donnée aux dispositions de la loi Goiraud, votée par la Chambre des députés, et qui est, en ce moment, devant le Sénat. On sait que, si cette loi est mise en vigueur, la femme pourra recevoir, hors la présence et le concours de son mari, le produit provenant de son travail et pourra librement en disposer.

Ces vœux passent naturellement sans discussion. Il n'en est pas de même du principe de la recherche de la paternité, critiqué par M<sup>me</sup> Pognon au moyen d'arguments qui ont leur valeur.

« Le Congrès se préoccupe de voter des solutions pratiques, dit-elle. Or, la recherche de la paternité n'est pas une solution pratique. Vous n'aurez rien fait pour la mère quand vous aurez voté la recherche de la paternité. »

Il y a des femmes mariées, ayant de nombreux enfants à leur charge, qui ne peuvent absolument rien obtenir de leur mari, cependant bien reconnu père légal et légitime de leurs enfants. Quand il s'agit d'un ouvrier qui travaille à la journée, par exemple, chaque fois que sa femme voudrait mettre opposition sur son salaire, il quitterait le chantier le lendemain. Vous n'obligerez jamais un homme, qui ne veut pas reconnaître un enfant, à payer pour cet enfant.

M<sup>me</sup> Pognon propose qu'une caisse de la maternité soit fondée dans tous les pays civilisés, et que toute femme qui réclamera la part de son enfant ait droit à cette part.

Mais, comme M. René Viviani vient dire qu'en Norvège, où elle existe, la recherche de la paternité a eu sur les mœurs une heureuse influence, on en vote le principe ; ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, les congressistes d'approuver ensuite la création d'une caisse de la maternité.

Et c'est sur des vœux de cette haute portée sociale et humaine que les féministes, réunies au nombre de plus d'un millier, dans la grande salle du Palais des Congrès ont clôturé leurs débats, qui ne furent

rabaisés, je dois le reconnaître, par aucun des expédients démagogiques dont les hommes se servent trop souvent pour flatter les masses irréfléchies. Il n'est pas jusqu'à leur dernière manifestation qui n'ait eu sa source dans le plus profond de leur cœur. Avec un admirable ensemble, les membres du Congrès féministe ont exprimé le vœu que tous les gouvernements mettent en pratique les principes adoptés par la conférence de la Haye.

Il n'y avait là aucune hypocrisie. On sait bien que, de tout temps, la guerre fut détestée des mères.

LÉON PARSONS.

## VARIÉTÉS

### La « première » d'Iphigénie.

J'ai pris l'habitude de lire les catalogues de librairie qui me sont adressés, et je suis souvent payé de ma peine par les trouvailles que j'y rencontre. Dernièrement encore, en parcourant le *Bulletin* de Damascène Morgand (1), mes yeux s'arrêtèrent sur le titre d'un ouvrage qui n'eût pas frappé mon attention, si le volume n'avait porté, disait le catalogue, une note manuscrite en faisant, à mes yeux, tout l'intérêt. C'était le livre, nouvellement paru et très apprécié alors, de l'abbé de Saint-Réal : *La Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année 1618* (2). La note écrite sur la garde était relative à Jean Racine et précisait certains détails de la première représentation d'*Iphigénie*.

Je courus chez Morgand, sinon pour acheter le livre — on en demandait 200 francs, ce qui dépasse le taux habituel de mes folies bibliographiques, — du moins pour l'examiner et pour lire *in extenso* la note autographe dont le catalogue ne donnait qu'un extrait. Hélas ! un amateur plus diligent m'avait devancé ! Le volume n'était plus là. Quel en était l'heureux possesseur ? Le vendeur invoque le secret professionnel et garde le silence. Nous sommes donc réduits aux quelques lignes insérées au catalogue à titre d'amorce : mais que de choses en ces lignes et surtout dans un *et cætera* qui, en nous coupant brusquement la communication, ouvre du moins un vaste champ aux hypothèses de l'imagination !

Voici la copie textuelle de l'extrait publié par Morgand : « *Ce livre m'a été donné par Jacques*

1) Paris, passage des Panoramas, 55.

2) Paris, Barbin, 1674, in-12, mar. rouge jans., tr. dor., édition originale.

Calais, mon mari, le 26 décembre 1674. Il m'a conduit (sic) à Paris passer les fêtes de Noël. J'ai assisté à la première représentation d'Iphigénie en Aulide, de M. Racine, le 31 décembre... M. Despréaux applaudissait à tout rompre. MM. de Corneille étaient dans une loge avec M. de La Rochefoucauld et M<sup>me</sup> de Sévigné, etc. ».

Cette note, écrite par un témoin oculaire, nous donne d'abord, ou plus exactement nous rappelle la date exacte qu'on avait oubliée, de la première représentation d'*Iphigénie* sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, dont la troupe tragique défiait alors toute concurrence : c'est le lundi 31 décembre 1674, ainsi d'ailleurs que l'indique le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* (1), un ouvrage qui a échappé aux recherches si consciencieuses de M. Paul Mesnard, l'érudite éditeur des œuvres de Jean Racine (2).

La *Gazette de France*, dans une chronique datée de Versailles, 24 août 1674, et Félibien dans un petit livre intitulé : *Les divertissements de Versailles* (3), nous apprennent qu'*Iphigénie* fut créée à Versailles, le samedi 18 août 1674, en présence de Leurs Majestés, de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, et d'un grand nombre de seigneurs et de dames. Cette tragédie, ajoute la relation, « reçut de toute la cour l'estime qu'ont toujours eue les pièces de son auteur ». Mais la date de la première représentation devant le public, à Paris, était ignorée de Louis Racine (4) et de l'abbé d'Olivet (5) ; les indications approximatives des frères Parfait (6) sont complètement erronées, et le registre de Lagrange est muet sur ce point. On ne savait donc qu'une chose, c'est que, le privilège ayant été donné par le Roi le 28 janvier 1675, la pièce avait dû être créée quelque temps avant.

Les registres de l'Hôtel de Bourgogne n'ont pas été conservés, et, sauf la Champmeslé, les comédiens qui ont incarné les personnages d'*Iphigénie* ne nous sont pas connus (7). Il ne faut pas, en effet, se fier à la distribution indiquée par

Aimé Martin (1) et adoptée sans contrôle dans beaucoup de commentaires ; car elle a été imaginée après coup d'après le tableau de la troupe et les probabilités de l'interprétation. Certes, nous aurions été heureux de donner ici cette liste ; mais le catalogue de Morgand se borne à déclarer que la distribution est indiquée dans la note de la dame Calais. C'est déjà beaucoup de savoir que ce renseignement est arrivé jusqu'à nos jours, et de pouvoir souhaiter qu'il soit communiqué au public.

Le véritable intérêt des souvenirs consignés par M<sup>me</sup> Calais sur le volume de Saint-Réal que lui a donné son mari c'est qu'ils nous ouvrent un coin de la salle de l'Hôtel de Bourgogne, berceau de notre Théâtre-Français, de sorte que notre imagination, complétant le tableau, nous représente la chambrée telle qu'elle dut être le soir du 31 décembre 1674, réunissant tout ce que la ville et la cour comptaient d'auteurs en réputation, de beaux esprits et de femmes distinguées. Les amis du poète, décidés à le défendre, les spectateurs qui se réservent, prêts à l'accabler si la fortune lui est contraire, les partisans et les détracteurs, les admirateurs et les envieux sont là, tous à leur poste.

La digne provinciale qu'est M<sup>me</sup> Jacques Calais, dont l'attention s'est portée d'emblée sur les personnages les plus en vue, nous montre, dans une même loge, les deux Corneilles, Madame de Sévigné et La Rochefoucauld ; — sans doute, M<sup>me</sup> de Lafayette n'était pas loin ; — elle nous signale aussi « M. Despréaux, applaudissant à tout rompre ». Despréaux, le guide fidèle et l'ami sûr qui, plus tard, dans son *Épître à Racine*, rappellera en ces termes le succès de la mesme du 31 décembre 1674 :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,  
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,  
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé  
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

Dans l'*et cætera* suggestif qui suit ces cinq noms, il ne nous est pas défendu de voir Chapelle et Bachaumont, favorables à l'auteur, qui aimait à provoquer leurs critiques avisées et qui a dû les convier à sa première ; La Fare et Chaulieu ; Furetière, qu'on dit pour quelque chose dans la comédie des *Plaideurs* (2) ; les gazetiers du

(1) T. III, p. 201. Paris, Rozet, 1767.

(2) *Les Grands écrivains de la France : Racine*. Seconde édition. Paris, Hachette, 1885 et années suivantes, t. III, p. 106.

(3) *Les Divertissements de Versailles donnés par le Roy à toute sa cour, au retour de la conquête de la Franche-Comté en 1674*. P. 61 à 64.

(4) *Mémoires sur la vie de Jean Racine*. Edition Hachette, t. I, p. 260.

(5) *Histoire de l'Académie française*, p. 264, édition in-12 de 1743.

(6) *Histoire du Théâtre français*, t. XI, p. 359, in-12, 1747.

(7) « On a peu de renseignements sur les acteurs qui ont joué d'origine dans cette pièce. » *Œuvres de Racine*, avec le commentaire de La Harpe. Additions sur *Iphigénie*, t. IV, p. 349.

(1) Voici la distribution donnée par Aimé Martin dans son édition des *Œuvres de Racine* : Agamemnon, La Fleur. — Achille, Baron. — Ulysse, Hauteroche. — Clytemnestre, M<sup>me</sup> Beauchâteau. — Iphigénie, M<sup>me</sup> Champmeslé. — Eriphile, M<sup>me</sup> d'Ennebaut.

(2) Il y a des rapports assez frappants entre quelques-uns des traits satiriques des *Plaideurs* (1668), le *Roman bourgeois* de Furetière (Paris, Claude Barbin, 1666, in-12), et deux satires du même auteur, le *Déjeuner d'un procureur*, et le *Jeu de boules des procureurs*,

temps : Loret, Robinet, qui, dans sa *Lettre en vers*, du 1<sup>er</sup> septembre 1674, sur la représentation de Versailles, manifeste le désir de revoir bientôt la pièce à Paris (1), Donneau de Visé, fondateur du *Mercur galant* (2), le critique dramatique d'alors, pas plus infaillible que ses confrères d'aujourd'hui, puisque à propos de *Phèdre*, il prendra passionnément parti pour Pradon ; Pradon lui-même, qui, pour ses débuts à la scène, dans cette même salle, a remporté un assez joli succès (3) ; son protecteur, le duc de Nevers, le bel esprit de l'Hôtel de Rambouillet ; François-Joseph de Clermont, comte de Tonnerre, bien moins attentif aux beautés de la tragédie qu'aux charmes troublants de la Champmeslé, auprès de laquelle il supplantera un jour le poète (4) ; La Fontaine peut-être, s'il n'a pas oublié le rendez-vous, grand admirateur, lui aussi, de la touchante interprète, mais rival bien peu redoutable, en dépit des galanteries semées dans ses lettres (5) et dans son conte de *Belphégor* :

Vous n'auriez eu mon âme toute entière.  
Si de mes vœux j'eusse plus présumé.  
Mais en aimant, qui ne veut être aimé ?  
Par des transports n'espérant pas vous plaire.  
Je me suis dit seulement votre ami,  
De ceux qui sont amants plus qu'à demi ;  
Et plutôt au sort que j'eusse pu mieux faire !

M<sup>me</sup> Calais ne pouvait reconnaître tous les gens de lettres et de qualité qui, sous Louis XIV comme à présent, composaient le public d'élite des premières représentations d'un auteur en vogue. Et cependant, à la lueur vacillante des chandelles, il me semble bien apercevoir Coras et

publiées toutes deux dans les *Poésies diverses du sieur Furetière* (Paris, Guillaume de Luyne, 1664, in-12).

(1) Ce divertissement du Roi  
Sera donné comme je croi,  
Aux chers habitans de Lutèce,  
Qui le verront avec liesse  
Pendant le quartier hivernal ;  
Et moi, d'un si charmant régal,  
D'avoir ma part j'ai grande envie,  
Si jusqu'alors je suis en vie.

(2) Fondé en 1672, le *Mercur galant*, après trois années d'existence, a été interrompu, et a recommencé à paraître en 1677, sous le nom de *Mercur de France*.

(3) La tragédie de *Pyrame et Thisbé* a été créée à l'Hôtel de Bourgogne vers le 18 juin 1674.

(4) On connaît le quatrain par lequel on a chansonné la victoire du comte de Tonnerre sur Racine :

A la plus tendre amour elle fut destinée  
Qui prit longtemps Racine dans son cœur ;  
Mais, par un Insigne malheur,  
Le Tonnerre est venu, qui l'a déracinée.

(5) Voir deux lettres de La Fontaine à la Champmeslé : *Les grands écrivains de la France : La Fontaine* (Paris, Hachette, 1892, t. IX, p. 361 et suivantes.

Leclerc (1), qui projettent sans retard d'opposer au chef-d'œuvre de Racine une pièce sur le même sujet, sorte de contrefaçon que les ennemis du poète auraient voulu exploiter contre lui, comme plus tard ils s'efforceront d'organiser une cabale analogue en faveur de la *Phèdre* de Pradon ; — Barbier d'Aucour (2) qui raillera lourdement, quelque temps après, « le caquet doucereux de l'innocente Iphigénie » et « le récit patibulaire d'Ulysse » ; — Pierre Perrault, dont l'insipide *Critique*, toute à l'avantage des modernes contre les anciens, est conservée en manuscrit à la Bibliothèque nationale, etc. (3).

C'est sans doute au sortir de la soirée du 31 décembre que Lully, excité par la magie des vers tragiques de Racine, et désireux de prouver qu'il ne devait pas uniquement ses succès aux vers de Quinault, mit en musique un des plus beaux passages du rôle de Clytemnèstre et fit passer un frisson dans l'âme de ses auditeurs (4).

Ce n'était certes pas la bienveillance pour l'auteur qui avait groupé dans la même loge les deux Corneille, La Rochefoucauld qui, le matin même, avait revu la quatrième édition de ses *Maximes*, à la veille de paraître, et M<sup>me</sup> de Sévigné, qui, longtemps hostile à Racine, ne lui a guère rendu justice que pour *Esther*. Elle ne fait pas la moindre allusion à *Iphigénie* dans sa correspondance, et, à propos de *Bajazet*, place Corneille bien au-dessus de son rival. « Rien qui enlève, écrit-elle, le 16 mars 1672 ; point de ces

(1) *L'Iphigénie* de Coras et Leclerc a été représentée pour la première fois le vendredi 24 mai 1675, d'après le *Dictionnaire des théâtres de Paris*.

(2) Voir la parodie de Barbier d'Aucour intitulée : *Apollon vendeur de mithridate*.

(3) Critique des deux tragédies d'*Iphigénie*, d'Euripide et de M. Racine et la comparaison de l'une avec l'autre. Dialogue par M. Perrault, receveur général des finances de Paris.

(4) « Les ennemis de Lully, dit l'abbé de la Porte (*Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 456-457), l'accusaient de devoir le succès de sa musique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis mêmes, qui lui disaient en plaisantant qu'il n'avait pas de peine à mettre en chant des vers faibles, mais qu'il éprouverait bien plus de difficulté si on lui donnait des vers pleins d'énergie. Lully, animé par cette plaisanterie, et comme saisi d'enthousiasme, court à un clavecin, et après avoir cherché un moment les accords, chante ces quatre vers d'*Iphigénie*, qui sont des images, ce qui les rend plus difficiles pour la musique que des vers de sentiment :

Un prêtre environné d'une foule cruelle,  
Portera sur ma fille une main criminelle,  
Déchirera son sein et d'un œil curieux  
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Un des auditeurs racontait à M. Racine fils qu'ils se furent tous présents à cet affreux spectacle, et que les tons que Lully ajoutait aux paroles leur faisaient dresser les cheveux à la tête. »

tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine ; sentons-en la différence. Ses pièces ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*. Racine fait des comédies pour la Champmeslé : ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille (1) ! » On sent dans cette appréciation, si peu ratifiée par la postérité, le parti pris de tenir quand même pour le « vieil ami » jusqu'à la partialité et l'injustice envers le jeune poète dont la gloire naissante pouvait inquiéter la sienne.

Pendant que les spectateurs, émus et frémissants, battent des mains dans un bel élan d'enthousiasme, les frères Corneille, graves et pensifs, demeurent plongés dans d'amères réflexions. Thomas rêve à son *Ariane* (2), si vite abandonnée, qui, deux ans auparavant, avait, au dire de Voltaire (3), « balancé la réputation de *Bajazet* qu'on jouait en même temps (4) ». Quant à Pierre Corneille, il se sentait désormais éclipsé définitivement par son jeune rival. Si conscient qu'il fût de son génie, l'avenir lui échappait au profit de Jean Racine. Les applaudissements significatifs de Boileau, les larmes de l'assistance, plus éloquentes encore, devaient atteindre en plein cœur le vieux lion tout meurtri de ses chutes récentes.

Pouvait-il oublier que, le vendredi 28 novembre 1670, il avait donné sur le théâtre de Molière au Palais-Royal *Tite et Bérénice*, huit jours après la *Bérénice* de Racine (5) et que, dans cette joute périlleuse, la palme avait été décernée unanimement à la pièce de son concurrent ? N'avait-il pas subi, il y avait quinze jours à peine, sur cette même scène, une nouvelle blessure mal cicatrisée encore, lorsqu'il avait donné sa dernière tragédie, *Suréna, général des Parthes* (6), qui avait

(1) « M<sup>re</sup> de Sévigné, dit Voltaire, jugeait de Racine comme du café, dont elle dit qu'on se désabusera bientôt. »

(2) *Ariane* a été jouée pour la première fois le vendredi 4 mars 1672 sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne.

(3) Dans sa préface d'*Ariane*, Voltaire dit de Thomas Corneille : « C'était un homme d'un très grand mérite et d'une vaste littérature ; et si vous exceptez Racine, auquel il ne faut comparer personne, il était le seul de son temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère. »

(4) La première représentation de *Bajazet*, à l'Hôtel de Bourgogne, remonte au 4 ou 5 janvier 1672.

(5) La *Bérénice* de Racine a été créée le vendredi 21 novembre 1670 à l'Hôtel de Bourgogne.

(6) Voltaire et les frères Parfait disent que *Suréna* fut joué dans les derniers jours de 1674. Le *Journal du théâtre français*, t. III, feuillet 1829, recto, fixe la première représentation au mardi 11 décembre.

reçu un accueil glacial ? Après l'*Agésilas*, Boileau s'écriait : Hélas ! Après l'*Attila*, holà ! Mais on fit sur *Suréna* un silence morne, plus cruel cent fois que la plus sanglante épigramme. On ne retint même pas le titre de la pièce, comme on le voit par une lettre que Bayle écrivait le 15 décembre 1674 à Minutoli, de Rouen : « On joue à l'Hôtel de Bourgogne une nouvelle pièce de M. Corneille l'ainé, dont j'ai oublié le nom... (1) »

Témoignage silencieux et attristé d'ovations qu'il avait connues jadis, il songeait que l'heure était proche peut-être où le triomphateur de ce soir éprouverait, lui aussi, les cruels retours de la fortune. Il n'était pas indulgent pour son heureux émule, à qui il reprochait de faire parler à la française ses héros (2) et de les « refondre à notre mode (3) ». Et pourtant, son œil fier s'éclairait d'une flamme soudaine quand il retrouvait dans les vers si nobles, si purs, si tendres, de Jean Racine, soit des réminiscences d'*Andromède* (4), d'autant plus fréquentes et formelles que le sujet des deux pièces présente d'évidentes analogies : une jeune fille sacrifiée par ses parents pour obéir à un oracle, soit des imitations plus ou moins frappantes (5) d'*Horace*, de *Cinna*, etc., dont nous ne donnerons que de rares exemples.

(1) Lettres de M. Bayle, publiées sur les originaux par des Maizeaux. Amsterdam, 1729, t. I, p. 61 et 62.

(2) « Etant une fois près de Corneille sur le théâtre à une représentation de *Bajazet*, il me dit : « Je me garderais bien de le dire à d'autres que vous, parce qu'on dirait que j'en parlerais par jalousie ; mais prenez-y garde, il n'y a pas un seul personnage dans le *Bajazet* qui ait les sentiments qu'il doit avoir et que l'on a à Constantinople ; ils ont tous, sous un habit turc, le sentiment qu'on a au milieu de la France. » (*Segraisiana*, p. 58.)

(3) « Corneille appelait l'Achille, l'Agamemnon, et Mithridate de Racine, des héros refondus à notre mode. » (Abbé de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 562.)

(4) Il n'y a pas qu'entre *Andromède* (1650) et *Iphigénie* que l'on peut trouver certaines similitudes de situations dramatiques. L'intrigue d'*Andromaque* est tirée de *Pertharite, roi des Lombards* (1652), et certaines scènes de *Bajazet* rappellent *Othon* (1664).

(5) On rencontre fréquemment dans le théâtre de Racine des vers imités de Corneille, ce qui prouve, en somme, combien le jeune homme était imprégné des œuvres de son devancier le plus illustre. Parfois même, par exemple dans les *Plaideurs*, les imitations, tirées du *Cid*, prennent un sens parodique très plaisant, mais que goûtait fort peu le grand Corneille. Comparer à cet égard les vers 368 et 601 des *Plaideurs* avec les vers 266 et 267 du *Cid*, et encore le fameux vers :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,

que, par une innocente malice, l'Intimé (vers 154) applique à son père, un porteur d'exploits retors et âpre au gain. « J'ai vu, dit le *Menagiana* (t. III, p. 306 et 307), feu M. Corneille fort en colère contre M. Racine pour cette bagatelle... « Quoi, disait-il

En entendant, à la scène V de l'acte I, Ulysse s'écrier :

Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre,  
Et frémissant du coup qui vous fait soupirer,  
Loin de blâmer vos pleurs, je suis près de pleurer.

L'auteur d'*Horace* devait se souvenir de la scène V de l'acte III :

Loin de blâmer les pleurs que je vous vois répandre,  
Je crois faire beaucoup de pouvoir m'en défendre.

Dans cette hautaine réponse d'Agamemnon à Achille (acte IV, scène VI) :

Et qui vous a charge du soin de ma famille ?  
Ne pourrai-je sans vous disposer de ma fille ?

Corneille ne retrouvait-il pas un écho de l'acte V, scène II d'*Horace* :

Qui le fait se charger du soin de ma famille ?  
Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense,

dit Racine (acte IV, scène VI).

Et avant lui, Corneille avait dit (*Cinna*, acte I, scène II) :

Les bienfaits ne sont pas toujours ce que tu penses ;  
D'une main odieuse, ils tiennent lieu d'offenses,

tandis que, dans *Suréna*, il répétera, mais cette fois après son rival (acte III, scène I) :

Un service au-dessus de toute récompense  
A force d'obliger tient presque lieu d'offense (1).

Dans la lettre que nous avons citée tout à l'heure, Bayle rapporte un propos du duc de Montausier à Pierre Corneille, qui montre avec quelle désinvolture les personnages de qualité se permettaient parfois de traiter les gens de lettres. « Monsieur Corneille, lui dit le duc en raillant (toujours à propos de *Suréna*), j'ai vu le temps que je faisais d'assez bons vers : mais, ma foi ! depuis que je suis vieux, je ne fais rien qui vaille. Il faut laisser cela pour les jeunes gens. »

Comme l'enfant, dont elle est l'éternelle image, la foule est sans pitié ! Ne saurait-elle rendre justice à l'homme de génie qui s'élève, sans sacri-

(Corneille), ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens ? »

(1) On pourrait citer encore d'autres ressemblances entre Pierre Corneille et Jean Racine dans *Iphigénie*. Par exemple, dans l'acte IV, scène IV, Clytemnestre dit à Iphigénie :

Et vous rentrez, ma fille, et du moins à mes lois,  
Obéissez encor pour la dernière fois.

Mêmes rimes et même idée à la scène III de l'acte II de la *Place royale*, une comédie oubliée de la jeunesse de Corneille (1635) :

Et bien que je renonce à vivre sous vos lois,  
Je vais vous obéir pour la dernière fois.

fier lâchement le glorieux aîné qui lui a ouvert la voie ? La nature humaine est-elle donc si peu généreuse, qu'elle ait besoin de dénigrer pour se dédommager de ses admirations, comme si la souffrance était l'inévitable rançon de la gloire ! Pourquoi opposer l'un à l'autre deux poètes faits pour se comprendre, s'estimer et se grandir l'un par l'autre ? Mais la génération qui monte est toujours injuste, toujours ingrate à l'égard des hommes qui lui ont frayé le chemin, et qu'elle a hâte de remplacer !

Heureusement, la postérité ne connaît plus ni les querelles d'école, ni les cabales de l'envie ; elle remet chacun à sa vraie place, et, aujourd'hui, Corneille et Racine, égaux dans la gloire, quoique différents par leurs moyens d'expression — ce qui fournit un thème inépuisable à d'innocents parallèles *ad usum discipulorum* — sont universellement admirés et à jamais réconciliés dans une apothéose commune.

MAURICE HENRIET.

## MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Œuvres complètes de Paul Bourget. — Romans, I  
(Plon).

Voici le troisième tome des *Œuvres complètes* de Paul Bourget ; il contient ses trois premiers romans. *Cruelle énigme*, *Crime d'amour*, *André Cornélis*. L'auteur nous avertit qu'il en a révisé le texte : il serait instructif d'étudier de près ces modifications ; — je n'ai pu le faire quant à présent. Mais le principal intérêt de ce volume est dans la préface qu'y a jointe Paul Bourget. Il y définit avec beaucoup de précision son esthétique, — ou plutôt sa méthode ; il est assez remarquable, en effet, qu'il ne soit nullement question, dans ces pages, de beauté, ni même de littérature, à proprement parler : de science plutôt. Paul Bourget rattache son œuvre au grand mouvement scientifique qui se manifestait de toutes parts entre 1855 et 1880. Il constate, très justement, que les écrivains d'alors, — les poètes aussi bien que les romanciers, Leconte de Lisle autant que Zola, Sully Prudhomme autant que Daudet, — se préoccupèrent avant tout d'arriver à « une connaissance ordonnée et tout objective de la réalité ». Le roman, de cette manière, se rapproche de la critique. « Si le roman, dit Taine, s'emploie à nous montrer ce que nous sommes, la critique s'emploie à nous montrer ce que nous avons été. L'un et l'autre sont maintenant une grande enquête sur l'homme... » L'intention de Bourget était la même lorsque, critique, il étudiait des écrivains ou, roman-